

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

DE LA FACULTE DE PHYSIQUE

9 juillet 2015

Etaient présents : Mmes et MM. Bonneau, Briant, Charron, Cladé, Cribier, Croset, Frigerio, Jeauffroy, Jusserand, Le Marchand, Moog, Moulinet, Ninet, Palpant, Petrini, Rouse, Saitta, Tignon, Voliotis.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique.

Etaient excusés : Mmes et MM Bottin-Rousseau, Darnige, Dolfi, Hameau, Treppe, Vast.

Avaient donné procuration : Mmes Bottin-Rousseau, Hameau, Vast.

Etaient invités : MM Cote, Payan.

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un-e secrétaire de séance et validation du PV du conseil de la faculté du 22 mai 2015
- 2) Bilan et validation des services EC 2014-2015 (J. Tignon)
- 3) Bilan 2014-2015 du département de licence de physique (invité : S. Payan)
- 4) Bilan 2014-2015 du département de master de physique (invité : D. Cote)
- 5) Informations : point sur les concours 2015, point sur la révision des effectifs 2016, point sur les relations avec l'ENS-Paris, campagne d'avancement de grade des enseignants chercheurs (EC) 2015

1) DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE ET VALIDATION DU PV DU CONSEIL DE FACULTE DU 22 MAI 2015 :

Valia Voliotis est désignée secrétaire de séance.

Sur demande de B. Jusserand les quatre laboratoires concernés par la demande de poste 2016 Plas@par sont ajoutés sur le tableau de classement final dans le PV du conseil du 22 mai. Le PV est ensuite adopté avec trois abstentions.

E. kierlik accueille Gilles Le Marchand en remplacement de F. Gélébart.

2) BILAN DU TABLEAU DE SERVICE (TDS) 2014-2015 : J. TIGNON

J. Tignon demande validation du choix de S. Trincas-Duvoid en remplacement de L. Le Guillou au sein de la commission du TDS.

Il présente le bilan du TDS 2014-2015 (joint en annexe) :

- Le potentiel enseignement 2014-2015 est d'environ 50 000 heures.

- Depuis 2013-2014, le calcul des heures par l'administration centrale ne tient pas obligatoirement compte des situations particulières (heures G, heures des astronomes, recrutement en cours d'année). Les six annexes qui étaient renseignées par les responsables de TDS n'existent plus.
- Un problème est apparu en 2014-2015 : L'UPMC sera peut-être amenée à payer les heures complémentaires (HC) dès la première heure effectuée. Ce sera difficile à gérer à la faculté de physique où l'on a pour usage de reporter les heures en dépassement. Le sujet est actuellement en discussion notamment avec les juristes de l'UPMC mais rien ne devrait changer en 2015-2016.

Concernant les heures de report en physique, B. Jusserand demande s'il faut obliger les collègues à solder les heures de récupération sur l'année suivante et J. Tignon répond qu'il s'efforce déjà de le faire.

J.-M. Frigerio signale les cas d'EC dépassant les 192h en enseignant ailleurs. AM Saitta indique que M. Buisson a compris le problème et s'est engagé à le régler.

- Les EC effectuent en moyenne 207 h ETD (équivalent travaux dirigés). ¼ des EC font leur service sans ETS (équivalent temps de service).
- Les heures G (gestion) ont augmenté en licence en raison de la mise en place des nouvelles maquettes et d'actions pédagogiques en L2. Les gros volumes d'heures G ne dépendent pas de nous (ANR, ERC, CRCT, délégations,...).

J.-M. Frigerio indique que le TDS doit être voté par le conseil d'UFR mais au vu d'une liste nominative.

J. Tignon proposera donc cette liste à voter. Il précise aussi qu'il peut envoyer des bilans par niveaux (LMD) ou par UE (unité d'enseignement) si besoin.

3) BILAN 2014-2015 LICENCE DE PHYSIQUE : S. PAYAN

S. Payan présente le bilan 2014-2015 de la licence de physique :

- Durant cette année universitaire 2014-2015, le département de licence de physique a changé de direction et d'EFU (Equipe de Formation Universitaire), a déménagé dans le secteur ouest, a accueilli S. Zozio et A. Roussin.
- Les nouvelles maquettes de L2 ont été mises en place ; la licence professionnelle LIOVIS a été rattachée à la physique ; le CMI (Cursus Master en Ingénierie) de physique a été finalisé ; les nouvelles maquettes de L3 seront mises en place en septembre 2015, la création d'une plateforme expérimentale commune avec le master est envisagée.
- Résultats du L2 : 57 % des étudiants tous parcours confondus avec physique en majeure valident en S3 (semestre 3) ; idem en S4. Pour la mineure en physique, les taux de réussite sont un peu plus faibles : 52 % en S3 et 50 % en S4.
- Il est difficile d'anticiper les flux et de fixer les effectifs des différentes UE. La physique a plutôt bien anticipé la rentrée par rapport à d'autres disciplines et les effectifs sont assez stables. Il n'y a pas d'afflux massif avec les nouvelles maquettes.
- Nous rencontrons toujours des problèmes avec les inscriptions administratives. L'organisation des jurys et des examens se complexifie (des examens seront à prévoir le samedi l'an prochain).
- En L3 les effectifs sont stables : 388 inscrits tous parcours confondus.
- Après la licence, 46 % des étudiants continuent en master de physique, 12 % en master SDI (sciences de l'ingénieur), 6 % en master SDUEE (sciences de l'univers, environnement, écologie), 8 % en école d'ingénieur, le reste se répartit en autres masters UPMC, hors UPMC ou autres.
- Un nouveau conseil de département est mis en place ainsi que des comités de pilotage et un conseil de perfectionnement verra le jour en commun avec le master de physique.

- Il faut mettre en place l'évaluation des nouvelles maquettes et des nouvelles UE.
- E. Kierlik demande que soit conservé dans les statistiques le nombre de diplômés par an car les chiffres restent significatifs quelle que soit l'organisation de la licence.

4) BILAN 2014-2015 MASTER DE PHYSIQUE : D. COTE

D. Cote présente le bilan 2014-2015 du master de physique et applications :

- Evolution des effectifs : des M2 toujours attractifs (200 diplômés en 2014) mais des flux extérieurs entrant en M1 en baisse depuis deux ans. Il faut amplifier nos actions pour attirer les étudiants.
- Master en apprentissage, ingénierie pour le nucléaire, en partenariat avec le CFA SUPii Mécaavenir : ouverture du M1 en septembre 2015 et du M2 l'année suivante. L'alternance est sous la forme un mois en cours, un mois en entreprise.
- Evolutions des M2 :
Les quatre parcours d'Ile-de-France en physique des plasmas et de la fusion sont réunis.
Un comité de pilotage inter-établissements est mis en place pour ICFP (International Center for Fundamental Physics)
- Evolutions pédagogiques du M1 à la rentrée 2015 :
Mutualisation de l'approche AP avec le M1 en apprentissage.
M1 agrégation, parcours exigeant : UE de chimie et stage de 3 mois.
Ouverture d'une troisième UE de physique à distance : introduction à la physique des plasmas. Il existe une réelle demande et le master souhaite poursuivre cet investissement pour proposer un master complet à distance.
Au niveau pédagogique, des transformations sont en cours concernant des UE projets, le travail en équipe et l'organisation de conférences avec des entreprises.
- Projets de masters bi-disciplinaires qui sont pour le moment à l'initiative des collègues :
Master physique-chimie en sciences des matériaux : Si cela aboutit, le M1 ouvrira en septembre 2016.
Parcours M1-M2 physique-biologie proposé par des membres du laboratoire Jean Perrin
Réflexion sur un parcours M1-M2 physique-mathématiques
- Les trois approches de M1 existantes (Physique Fondamentale, Physique Générale et Applications de la Physique) sont évolutives et peuvent alimenter les nouveaux parcours en réflexion. Il reste à envisager l'évolution du parcours Phytém (PHYsique, Théorie, Expériences, Modèles) et le valoriser dans ce schéma.

5) INFORMATIONS :

- E. Kierlik donne les résultats des concours EC et IATSS :
Benjamin Fucks (section 29, PR LPTHE, le troisième sur la liste des candidats retenus)
Thierry Dufour (sections 30/63, MCF LPP, 3^{ème} sur la liste)
Concours de technicien BAP J (administration) : Liliane Cruzel (LPTMC) reçue et Valérie Boillevin (master) 4^{ème} sur la liste complémentaire.
Concours externe ingénieur d'études BAP E (informatique) UFR : Florent Fragnol, un seul candidat classé pour deux postes à l'UPMC.
Concours externe ingénieur d'études BAP E LPNHE/ICS : un candidat classé, Guillaume Laville.
- E. Kierlik explique les modalités de calcul de la révision des effectifs 2016 :
Nos départs représentent 0,873 M€ = D

Notre masse salariale totale est égale à 22,7 M€ = MS

Tous calculs faits, il resterait 145 k€ (hors missions d'enseignement, ATER, professeurs invités et heures complémentaires)

Les modalités de calcul sont à priori : GVT (glissement vieillissement technicité) 0,75% MS + dotation mutualisée 12% D + 0,75% MS + HC et FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) 1,25% MS. Ces modalités ont changé par rapport à l'an passé notamment les 1,25% de FIPHP. Cela pose un problème pour le classement des postes votés au dernier conseil de la faculté mais il est préférable d'attendre le prochain dialogue stratégique organisé le 14 septembre avant toute modification.

S. Cribier demande quelle sera notre marge de manœuvre en septembre et E. Kierlik précise que ce calcul est assez contesté par toutes les UFR au conseil des composantes (certaines disciplines se retrouvent en négatif).

- E. Kierlik fait un point sur les relations avec l'ENS :
Une réunion relative à l'ICFP a eu lieu le 1^{er} juin.
Une audition par la commission Brézin a été organisée le 22 juin.
- Concernant les campagnes d'avancement de grades des EC, E.Kierlik informe qu'une commission ad hoc est constituée au niveau du CAR (conseil académique restreint) pour les MCF et une commission pour le groupe VI (sections 28/29/30) est constituée par la direction de la faculté de physique.